

Etude sur les habitudes de santé

des agents du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Connaître votre parcours de soins et vos habitudes pour mieux adapter nos actions de prévention

La MGP lance une étude sur les habitudes de santé des agents du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer. Notre objectif est de mieux répondre aux besoins de cette population spécifique et d'adapter en conséquence les actions de prévention et de promotion de la santé.

Afin de développer pour vous des services et des offres adaptées, la MGP a besoin d'identifier l'existence de marqueurs de santé propres aux agents du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

Une meilleure connaissance des parcours de soins et de l'utilisation des prescriptions médicales seront possibles grâce à cette étude.

Concrètement, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) mettra à disposition de la MGP des données à caractère personnel pseudonymisées (sans mention du nom ou prénom). **Ces données ne permettront en aucun cas d'identifier une personne.**

Si vous êtes uniquement adhérent à la MGP sans relever du régime obligatoire géré par la MGP, vous n'êtes pas concerné par cette étude de santé.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous opposer à la transmission de vos données à caractère personnel jusqu'au 22 avril 2024 (inclus) par l'un des moyens mis à votre disposition :

- Remplir le formulaire disponible dans votre espace adhérent depuis le site mgp.fr, rubrique « Écrivez-nous
- Envoyer un courrier à La MGP – Service juridique – 8 rue Thomas Edison – CS 90059 94027 CRETEIL CEDEX
- Contacter le délégué à la protection des données personnelles (DPO) du groupe MGP à l'adresse email dpo@mgp.fr ou par courrier à La MGP – DPO – Service juridique – 8 rue Thomas Edison – CS 90059 – 94027 CRETEIL CEDEX

Passé le 22 avril 2024, votre demande d'opposition ne pourra plus être prise en compte.

En tant que responsable de traitement, le groupe MGP traite vos données à caractère personnel pseudonymisées et transmises par la CPAM à des fins d'actions de prévention et de promotion de la santé. Ce traitement a pour fondement juridique l'intérêt légitime du groupe MGP. Les informations recueillies par le groupe MGP sont nécessaires pour remplir la finalité décrite. Ainsi, vos données à caractère personnel pourront être conservées 2 ans à compter de la publication des résultats.

Vos données à caractère personnel seront transmises aux services concernés du groupe MGP

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité de vos données, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous pouvez également vous opposer jusqu'au 22 avril 2024 (inclus) ou limiter le traitement des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, vous pouvez :

- *Remplir le formulaire disponible dans votre espace adhérent depuis le site mgp.fr, rubrique « Écrivez-nous*
- *Envoyer un courrier à La MGP – Service juridique – 8 rue Thomas Edison – CS 90059 – 94027 CRETEIL CEDEX*
- *Contactez le délégué à la protection des données personnelles (DPO) du groupe MGP à l'adresse email dpo@mgp.fr ou par courrier à La MGP – DPO – Service juridique – 8 rue Thomas Edison – CS 90059 – 94027 CRETEIL CEDEX*

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de l'autorité de protection et de contrôle des données (Commission nationale informatique et libertés).